

L' *HINDOUBILL* A-T-IL ÉTÉ UN LABORATOIRE DES PARTICULARISMES LEXICAUX DU FRANÇAIS DE KINSHASA ?

Atibakwa-Baboya Edema

(CELTA-Kinshasa /LLACAN-Villejuif)

edema_atibakwa@yahoo.fr

Introduction

Cet essai est construit sur trois piliers d'inégale teneur : l'héritage de la politique linguistique coloniale belge au Congo-Kinshasa, la contribution de la sociologie urbaine et l'apport de l'*hindoubill* au français de Kinshasa. Si j'ai pu aisément argumenter sur le premier et le dernier points, l'impossibilité d'accéder à plusieurs sources autres que linguistiques antérieures à 1960 et le peu de données en sociologie urbaine de la ville de Kinshasa des années 50 rendent, en partie, infirme son argumentation et peu valides ses conclusions. On peut, certes, à titre de comparaison, lire avec intérêt *Sociologie des Brazzavilles noires* de Balandier (1985), mais, outre que je n'y ai pas vu un paragraphe traitant de la langue, Gondola (1996) observe, par ailleurs, que même si

Brazzaville et Kinshasa détiennent, il est vrai, le record, d'être les deux capitales les plus proches au monde, [...] leur observation montre qu'il y a aujourd'hui entre elles autant de différences qu'entre Abidjan et Bamako, ou entre deux métropoles de l'Afrique subsaharienne.

La minceur des données sur la connaissance de la ville de Kinshasa dans les années 1940-1955 m'a fait beaucoup hésiter à publier cet article, tellement je me sens mal équipé pour soutenir l'hypothèse, d'une part, que le *terminus a quo* de l'*hindoubill* n'est pas celui qu'indique Sesepe (1979), début 1960, mais probablement celui que pose Manda (1996), c'est-à-dire début 1950, et, d'autre part, que l'*hindoubill* est d'abord un sous-produit socio-urbain, avant de devenir, enfin, un phénomène de contact et de métissage linguistiques sur lesquels s'est penché Sesepe (cf. *infra*).

Ce sont les conditions de l'émergence de l'*hindoubill* que j'aurais voulu souligner davantage, en essayant de relier sa genèse aux notions de véhicularité et de vernacularité d'un côté et de construction d'espace ethnographique de l'autre.

Pour comprendre ce qu'il me semble être l'origine de l'*hindoubill*, compte tenu de la situation sociolinguistique du Congo-Kinshasa où la véhicularité ne paraît pas avoir posé problème, pas même en milieu urbain (où le brassage des populations d'origines diverses donne généralement lieu à la mixité linguistique), je voulais l'aborder en creusant la notion d'espaces(s) en sociolinguistique urbaine, en rapport avec ses corrélations entre langues et identités. Les attestations écrites de l'époque

coloniale me faisant défaut sur ce point, on se contentera donc de quelques hypothèses.

Il faudra donc prendre ce texte comme une question ouverte, c'est-à-dire comme une hypothèse à approfondir plus tard, à valider ou à invalider quand les données le permettront.

Conséquence de la culture urbaine et des conditions sociales d'abord, avant d'être le produit d'une pidginisation du lingála avec le français ensuite, je postule que l'*hindoubill* est une (des) source(s) pré-basilectale(s) du français du Congo-Kinshasa, dans la mesure où, comme l'indique Sesepe (1979 : 266), une de ses formes s'est construite à la fois sur le français et sur le lingála, qu'elle a dépendu des lexiques du lingála et du français, qu'elle a impliqué surtout le bilinguisme lingála-français et que, enfin, elle a caractérisé l'usage des locuteurs lettrés¹. Confirmation de mon hypothèse, pour ne citer que deux exemples, les romans d'Emongo Lomomba, *L'instant d'un soupir*, (paru en 1989 à Paris aux Éditions Présence Africaine, Collections Ecrits) et d'Achille Ngoye, *Kin-la-joie, Kin-la-folie* (publié en 1993, aux Editions L'Harmattan, Collection Encres noires), sont truffés de lexies directement tirées de l'*hindoubill* ou, du moins, certaines sont d'allure *hindoubill*. La différence de la présence de l'*hindoubill* dans les deux romans tient à ce que, dans le premier, il s'agit de l'*hindoubill* acquis comme moyen d'expression des personnages du roman et, dans le second, l'*hindoubill* peut être qualifié, dans une certaine mesure, d'écriture du roman même.

Ce sont ces raisons qui m'ont conduit à poser la question de départ de cet article, afin de tenter rendre justice à l'*hindoubill* et de lui donner la place qui lui revient dans la formation des particularismes français de Kinshasa en particulier et de la République Démocratique du Congo en général.

Compte tenu de la situation sociolinguistique de la ville de Kinshasa, cette question vaut également pour le lingála². Mais ici, pour des raisons évidentes, je ne traite que de l'incidence de l'*hindoubill* sur le français.

Querelles linguistiques au Congo belge

Avant d'en venir à l'objet de mon propos, il n'est pas inutile de rappeler brièvement ici deux querelles linguistiques, l'une belgo-belge³, l'autre belgo-congolaise,

¹ " Lettrés " étant strictement à comprendre ici comme ceux qui parlent " bien " français, les langues congolaises véhiculaires, pourtant largement instrumentalisées, étant exclues de cette qualification.

² Cf. Kukanda Vatomene, 1983, *L'emprunt français en lingála de Kinshasa*, Tübingen, Gunter Narr Verlag. Nulle part, cependant, l'auteur ne cite l'*hindoubill*, bien qu'une bonne partie du lexique traité soit directement tirée de ce sociolecte. On se méfiera, toutefois, de certaines de ses explications étymologiques : pour ne donner que deux exemple, *momie* ne dérive pas de " môme " (mot très peu utilisé en français local du Congo-Kinshasa) tout comme me semble douteuse l'origine de *dambler/damblage* qu'il lie à la lexie *d'emblée*. D'autres sont cependant justes ou plausibles : *foler* > affoler, *kodier* > adieu, *kodayer* > de l'anglais *to die*.

³ En oubliant celle qui opposera, un moment, les Flamands aux Wallons quant au choix de la langue coloniale à apprendre obligatoirement aux Congolais. Il s'en est fallu de peu pour que le paysage linguistique de la Belgique ne soit reproduit au Congo belge, avec une zone fran-

querelles⁴ qui ont duré jusqu'en 1950, date de la création de la Commission de Linguistique Africaine par le Ministre des Colonies A. Dequae (Meeuwis, 2004).

Cette commission réglera définitivement la question linguistique au Congo belge. D'ailleurs, la plus importante tâche de la Commission fut de traiter la question " des langues véhiculaires et celle des langues communes, avec leur influence profonde sur l'enseignement, la littérature, et même sur la formation en matière d'hygiène et d'agriculture " (Meeuwis 2004 : 412.)

Les conséquences de la deuxième querelle dessineront ce que sera le paysage linguistique du Congo-Kinshasa jusqu'à ce jour.

La première querelle, très peu connue, a été récemment décrite par Meeuwis (2004). Elle commence vers les années 1920, avec " l'ingérence de Louis Franck dans les matières linguistiques de la colonie " (Meeuwis, 2004 : 402).

Face à ce qui était considéré, au début, comme une " Tour de Babel " ingérable, les autorités coloniales discutèrent d'une alternative : soit choisir, promouvoir et généraliser " une seule langue congolaise pour la juridiction, l'éducation et l'évangélisation des Congolais à travers l'ensemble du territoire et, si tel est le cas, quelle langue ", soit " arriver à une diversité " gérable " par la voie de l'unification et de la standardisation de chaque grande langue " (Meeuwis, 2004 : 402).

Les partisans du choix d'une seule langue ne se mirent pas d'accord sur la langue unique à imposer sur l'ensemble du territoire. Pour L. Frank, " un des seuls ministres des Colonies à s'être engagé de manière aussi prononcée sur des questions concernant les langues au Congo " (Meeuwis, 2004 : 402-403), ce ne pouvait être que le *lingála* ; pour De Jonghe, un haut fonctionnaire au ministère des Colonies, c'est le *ciluba* qui doit être privilégié ; pour Mgr Cuvelier, c'est le *kikongo* qui a toutes les qualités pour devenir une langue nationale ; et pour Van der Kerken, Professeur à l'Université coloniale de Belgique à Anvers, le *kiswahili* doit devenir la langue unique de la colonie (Meeuwis, 2004 : 411).

Les partisans de la deuxième alternative, conduite par Van Bulck, un éminent membre du clergé et par ailleurs linguiste, plaident, eux, contre l'unification totale de la colonie et pour l'unification linguistique de chaque grande langue véhiculaire dans son aire d'extension.

C'est cette dernière option qui sera finalement adoptée et qui dessinera le paysage sociolinguistique du Congo-Kinshasa actuel, c'est-à-dire une langue officielle, le français, et quatre grandes langues véhiculaires dites " nationales " en ce sens que, par rapport au français, elles entrent dans une certaine officialité à l'échelle

cophone d'un côté et une zone néerlandophone de l'autre.

⁴ Selon A. Kabamba, "les deux querelles linguistiques, belgo-belge et belgo-congolaise reviennent au même type de querelles, à considérer l'objet du débat, le français et les langues " nationales ". Le premier type de débat serait réellement belge si on oppose le français au flamand comme langue d'administration au Congo. Bien que plus tournée vers le développement du kiswahili au sud du pays, au Katanga, l'étude anthro-linguistique de Johannes Fabian, *Language and Colonial Power, the Appropriation of Swahili in the Former Belgian Congo 1880-1938* (London, Cambridge University Press, 1989) mérite être signalée dans cet ordre d'idées. " (Communication personnelle).

nationale (enseignement, administration, mass média, etc.) contrairement aux autres laissées sur le carreau et nommées langues ethniques ou tribales⁵.

La deuxième querelle linguistique, se chevauchant avec la première, a été très bien décrite par Sesep (dans Faïk, 1988 : 85-115). Elle a opposé d'un côté les *euro-péanistes*, partisans d'une civilisation des Noirs dans une langue de diffusion mondiale, en l'occurrence le français, de l'autre côté, les *indigénistes*, soucieux, eux, de civiliser le Noir en fonction de ses mœurs et coutumes, de sa mentalité, bref d'abord dans sa langue maternelle⁶. D'autre part, le choix des langues locales à élever au statut " national " ne fut pas chose aisée ; le choix du lingála face au lomongo ne se fit pas sur la base d'arguments démolinguistiques (par ex. sur la base du nombre des locuteurs⁷) ; le ciluba aurait pu ne pas être choisi comme une des langues nationales parce que ses détracteurs l'assimilaient à une langue " tribale ". Il n'est pas inintéressant de souligner qu'il se trouvait, dans chaque camp, aussi bien des Noirs que des Européens⁸...

Ainsi arrêtée, la gestion du plurilinguisme congolais sera alors faite de manière égale envers les quatre langues nationales, lesquelles bénéficieront d'une efficace instrumentalisation (normalisation et standardisation) et d'une solide implantation à travers tout le pays, chacune dans son aire d'expansion. Vis-à-vis du français, cette gestion a donné, par ailleurs, à la situation sociolinguistique du Congo-Kinshasa, une coloration particulière, par rapport aux colonies françaises, car les langues véhiculaires congolaises ont souvent paru à certains comme faisant obstacle à l'implantation du français dans la population (Nyembwe, 1980 : 15).

Cependant, l'on n'a jamais assez souligné l'aspect bénéfique de toutes ces querelles en en tirant ce qui me semble être un de ses aspects positifs. Cette guerre des langues, si j'ose dire, a abouti à un équilibre illocutoire chez la majorité des Congolais scolarisés, ce qui fait du Congolais un locuteur " paisiblement " bilingue, pourrait-on dire. Tirillé entre soit tout en français uniquement soit tout en langues locales uniquement, le Congolais a, dans l'ensemble, opté pour une voie médiane. De façon générale, le Congolais parle sans complexe aussi bien le français que l'une ou l'autre langue locale, sans attitude défavorable trop marquée envers l'une ou

⁵ La récente proposition de constitution congolaise, qui sera bientôt soumise à referendum, en son article premier, note : " Sa langue officielle [de la République Démocratique du Congo] est le français. Ses langues nationales sont le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba. L'Etat en assure la promotion sans discrimination. Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'Etat assure la protection ".

⁶ En fait, " grâce à une perception sociologique, la querelle qui opposait indigénistes et euro-péanistes reflète deux modèles d'administration coloniale, l'administration directe à la française représentée par la tendance européeniste et l'administration indirecte défendue par le courant indigéniste. Les Belges et les Allemands avaient opté pour un modèle mitigé qui combinait les deux tendances. C'était une prise de position éclectique selon les lieux, ici administration directe, là-bas administration indirecte. Tout dépendait de la résistance locale. " A. Kabamba (communication personnelle).

⁷ Toute sa vie, le RP Gustaaf Hulstaert fut un partisan résolu du lomongo face au lingála.

⁸ À l'époque coloniale, les discussions sur les langues véhiculaires et/ou transnationales intégraient non seulement toutes les confessions religieuses présentes au Congo (et de nationalités différentes) mais aussi les responsables des colonies voisines (Ouganda, Tanzanie...).

l'autre langues en présence. Ce qui est vrai aussi en ce qui concerne le bilinguisme africain même, particulièrement dans les centres urbains mais aussi dans les aires linguistiques au carrefour de deux *linguae francae* (par exemple dans la ville de Kisangani).

Tel qu'il est vécu au Congo-Kinshasa ce bilinguisme, sociolinguistiquement équilibré, est plutôt composé en ce sens qu'il existe une distinction, une séparation et une indépendance d'usage fonctionnelle nettes entre le français et les langues locales, sans qu'il y ait lieu de parler ici d'un état de diglossie prononcée.

Ce qui expliquerait qu'il n'y ait jamais eu d'interlangue issue du français avec les langues congolaises. Soit l'on parle une des quatre langues locales, soit l'on parle français, soit l'on parle les deux, la majorité des locuteurs étant plutôt bilingues (certes à des degrés divers) avec, cependant, une forte proportion dans le milieu urbain.

Multilinguisme sans mélange ?

Dans le contexte du paysage linguistique du Congo-Kinshasa et de la politique linguistique de l'époque coloniale, les conditions de l'émergence d'une langue subvertie, linguistiquement parlant, ne semblent donc pas avoir été réunies.

Les raisons de la non émergence d'un parler pidgin au Congo-Kinshasa sont connues : expansion des langues véhiculaires, accélérée durant l'époque coloniale par une rapide implantation des villes et des écoles ; forte industrialisation ; construction des voies de communication (principalement les chemins de fer) ; large utilisation par les catégories socioprofessionnelles, etc.

Bref, les circonstances de la naissance d'une interlangue (français-langues locales) au Congo-Kinshasa n'ont pas été réunies. Les linguistes congolais, même s'ils reconnaissent l'impact de langues locales sur le français et vice versa, n'ont pas détecté l'existence des fissures dans la langue française de nature à donner lieu au type pidgin selon le modèle décrit par Manessy (1995). De même, Dumont et Maurer (1995) n'ont-ils admis que le mélange de langues au Congo-Kinshasa (langues locales avec le français, ce qui a abouti à l'existence du discours mixte dont parle Sesep) mais n'engendrant pas de pidginisation du français.

Du point de vue de la vernacularisation du français, Nyembwe (1980 : 401) ne voit aucun danger à l'horizon en notant que " son mode d'acquisition, l'usage qu'en font ses locuteurs et leur qualité, la dynamique des langues nationales et leur importance dans les circuits de communication rendent improbable la popularisation du français ".

Ngalasso (1992 : 441) ne retient pas la créolisation de la langue française en Afrique surtout " dans un continent où déjà les langues de grande expansion [...] s'affirment et s'imposent de plus en plus comme de grands véhiculaires nationaux et interafricains, en saine concurrence avec les langues de diffusion mondiale. "

La question de l'existence ou non d'un pidgin au Congo-Kinshasa mérite donc réflexion, même si, pour *l'hindoubill*, les données historiques de l'époque coloniale me font sans doute cruellement défaut.

Car, seul Sesepe (1982) a avancé l'hypothèse d'une pidginisation du français au Congo-Kinshasa avec le lingala. Mais au début Sesepe (1975, 1978, 1979) parlait d'abord d'une variable du plurilinguisme : la conjonction du français et du lingála, puis du métissage français-lingála. Il en faisait une analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue, avant de nommer la langue qui serait issue de ce métissage : *l'hindoubill*.

Ville, espaces et identité

Peu déterminante aux yeux de beaucoup de linguistes congolais (hormis Sesepe), la dynamique socio-urbaine ne semble pas avoir été prise en compte dans l'analyse de la situation sociolinguistique du Congo-Kinshasa. Dans l'évolution des langues véhiculaires et du français, seules les contraintes d'ordres social, culturel, économique, éducationnel et politique ont été soulignées, le plus souvent de façon macroscopique.

Selon l'Ecole de Chicago (Bulot, 2002 : 91), l'espace urbain est caractérisé par les quatre traits suivants :

- 1° *l'autonomie individuelle*, de telle sorte que l'anonymat devient la règle ;
- 2° la *superficialité des comportements* ; les contacts sont plus impersonnels et fragmentés, ce qui conduit l'individu à dépenser son temps en des activités situées à des endroits différents et séparés ;
- 3° la *distinction des attitudes*, ce qui conduit au relâchement des contraintes liées à la régulation sociale des comportements, et
- 4° la *rationalité des manières* d'agir (par exemple la ponctualité).

À la fois produit social, milieu, enjeu et cadre d'observation des sciences humaines (sociologie, linguistique, anthropologie, etc.) le concept d'espace est complexe car il relie le mental et le culturel, le social et l'historique, le psychologique et le politique. Dans le contexte urbain, cet espace tient d'une part à la dimension et à la densité démographiques et à l'hétérogénéité sociale d'autre part.

Selon Lefebvre (1986 : 88-89), qui l'a bien défini,

l'espace (social) n'est pas une chose parmi les choses, un produit quelconque par les produits ; il enveloppe les choses produites, il comprend leurs relations dans leur coexistence et leur simultanéité : ordre (relatif) et/ou désordre (relatif) [...] Il n'a rien d'une fiction, d'une irréalité ou "idéauté" comparable à celle d'un signe, d'une représentation, d'une idée, d'un rêve. Effet d'actions passées, il permet des actions, en suggère ou en interdit. Parmi ces actions, les unes produisent, d'autres consomment, c'est-à-dire jouissent des fruits de la production. L'espace social implique de multiples connaissances.

Polycentrique, l'espace urbain (pouvant être ainsi soit physique, soit psychologique, soit encore symbolique) se révèle donc plus éclaté que celui de la campagne, dont on peut dire que, monocentrique, il est constitué d'ensembles dans les-

quels chaque membre baigne indistinctement. De plus, ici, l'individu est moins isolé et les déviations de toute nature rapidement réprimées, la ségrégation moins fréquente ou, à tout le moins, plus douce. Si en ville la devise est " chacun pour soi " (cf. le sens de la lexie *article 15* en annexe), celle de la campagne pourrait se décliner en " chacun pour tous, tous pour chacun ".

Possédant donc une multiplicité de centres, animé d'une dynamique sociale plus intense (aux effets déstructurants d'autant plus violents) que la campagne, l'espace urbain est un lieu de la production tout en étant lui-même tout à fois produit et production (Lefebvre), ce qui rend complexe son analyse. C'est le théâtre de la première séparation entre activités appropriées à la ville et les activités reléguées à la campagne. L'espace ainsi créé est une communauté et, de ce fait, confère une identité. Cet espace, à l'inverse de l'autre dont il est en réalité le pendant, est vide au départ. Il se remplira petit à petit, avec comme première consigne " tout est permis, parce que rien n'est interdit ". Les tabous, fardeaux d'une société trop réglementée, sont foulés au sol. Le chanvre et l'alcool dont les jeunes s'abreuvent, ne servent en fait qu'à briser les chaînes d'une société trop policée. Leur consommation donne du cran à une jeunesse dont les envies sont inhibées par les interdits ou par le manque des moyens financiers. Ils libèrent l'individu des consignes de la société où tout, ou presque, lui était interdit, ou du moins réglementé.

C'est pourquoi, du point de vue des centres d'intérêt, selon les résultats d'une enquête citée par Sesep (1979 : 283), sur 445 lexies relatives à l'*hindoubill*, 125 mots étaient des termes généraux, 80 concernaient les filles, 75 parlaient du chanvre et de sa consommation, 70 de problèmes de subsistance, 38 étaient des insultes, 36 parlaient de vols et de violence, 19 traitaient du social et 12 des bandes entre elles.

La ville et ses banlieues, la langue et ses périphéries

Kinshasa, lieu de naissance de l'*hindoubill*, est une métropole et un aspect non moins important d'une métropole est qu'elle se dispute l'espace avec tout ce qui représente l'autorité sous toutes ses formes : parents, école et principalement l'Etat. Les phénomènes sociaux observés au niveau d'un Etat-société sont présents et mieux exprimés dans l'espace urbain. Une restructuration de l'espace urbain doit s'amorcer avec les phénomènes de classe et de stratification sociale de manière à considérer ses sous-ensembles (quartiers, rues...) comme une expression de celle-ci.

Une autre caractéristique de la ville et plus encore de la ville coloniale est qu'elle a toujours un centre, ce qui induit l'existence des périphéries qu'on appelle ici quartiers populaires. Au Congo-Kinshasa, la " ville " se distingue de la " cité " en ce sens que la première se définit comme un quartier commercial, industriel et des affaires habité par les étrangers (au départ les colonisateurs) et les gens aisés et la seconde comme un quartier résidentiel, périphérique, populaire, hors de la " ville " coloniale. Il n'est pas nécessairement mal famé. De façon générale les maisons sont modestes par rapport à celles de la " ville ". Entre les deux se posait ce qu'on appelait le " belge " c'est-à-dire le quartier de la ville à proximité du quartier européen et habité par les Noirs.

Les modes de régulation qui se développent dans ces sphères, les services publics qui y sont affectés (par exemple l'école⁹), l'appréciation collective que les habitants en ont, sont naturellement différents et générateurs d'une stratification sociale qu'il serait long de développer ici¹⁰ étant du reste d'ordre sociologique et anthropologique mais ayant certainement des répercussions linguistiques¹¹.

Qu'il suffise de noter qu'au centre de la stratification se lit la hiérarchisation des statuts et rôles, des classes sociales, un système de contrôle social, une polarisation et une marginalisation d'intérêts, bref un modèle de société qui intègre et qui exclut des éléments selon des critères de sélection institués par l'administration que la conscience collective finit par intégrer dans le comportement. Dès lors, la perception de la réalité sociale qu'on peut en avoir, l'*hindoubill* en tant que phénomène culturel, est avant tout locus de l'espace urbain, lui-même locus du mode et des relations de production.

Aussi, plus qu'ailleurs, l'espace urbain est-il une fabrique sociale des privilégiés (élite) et cultive-t-il une dénivelation sociale plus grande et plus rapide qu'à la campagne, les changements linguistiques observés n'en étant alors que le reflet¹².

Ce n'est donc pas par hasard que la sociolinguistique est née en observant les effets de l'urbanisation sur les langues, comme le rappelle si pertinemment Calvet (2002) : " les pionniers de la sociolinguistique ont d'abord travaillé devant leurs portes " en prenant la ville comme laboratoire. Et c'est bien pourquoi l'étude des parlars des jeunes est un terreau et un terrain privilégié de la sociolinguistique urbaine (Bulot *et al.*, 2001).

Sesep (1979) décrit longuement les facteurs de conditionnement de l'*hindoubill* : évolution démographique de la ville de Kinshasa ; chômage ; délinquance ; engouement pour les petits métiers ; émergence des écoles libres (jusqu'alors inexistantes) ; intérêt pour la musique, pour les activités sportives (principalement le football), pour le cinéma, pour la bande dessinée et pour les romans-photos (qu'il appelle " paralittérature ") et pour les pratiques magiques ; formation de bandes jeunes d'origines diverses que seules les conditions sociologiques unissent et non, comme au village, le partage d'une lignée commune.

À ces facteurs, il faut aussi ajouter celui, tout aussi déterminant à mes yeux, qu'évoque Manda (1996), à savoir une très forte sélection pratiquée par les meilleures écoles de la ville (par ailleurs en nombre réduit), ce qui conduira à l'exclusion et donc à la frustration¹³.

⁹ La localisation de meilleures écoles, par exemple, est assez éloquent à ce sujet.

¹⁰ On peut juste rappeler qu'à l'époque coloniale, même si la réglementation n'a pas atteint le niveau de l'Apartheid, il était interdit de circuler le soir dans la " ville " si on n'y habitait pas.

¹¹ On lira avec profit les travaux de W. Labov, dont *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, D.C.: Center for Applied Linguistics, 1966 ; *Principles of Linguistic Change. Volume 1: Internal Factors*. Oxford: Basil Blackwell, 1994 ; *Principles of Linguistic change. Volume II: Social Factors*. Oxford: Blackwell, 2000.

¹² Cf., entre autres, les travaux de J. Fishman,

¹³ Un des dégâts collatéraux de l'exclusion scolaire est qu'en cas de conflit armé, ces exclus, qui enrichissent la lie de la ville, sont parmi les premiers à se faire enrôler dans les hordes

Une nouvelle langue, inconnue de tous (même si, comme il en est de tous les pidgins, les matériaux de construction sont prélevés sur les langues en présence), va donc constituer le seul lieu et l'unique espace, symboliques certes, où ils puissent s'éclater en toute liberté et en toute impunité, pourrait-on dire si on souligne les contraintes de la morale positive dont parle Manda (cf. *infra*). C'est dans cet espace qu'ils se sentiraient à l'aise, libres et maîtres de leur destin. L'usage de la seule langue véhiculaire aurait été banal, sinon passe-partout¹⁴, et aurait constitué une soumission à toute forme d'autorité qu'ils ne reconnaissent plus du reste. De plus toute langue conventionnelle aurait mal traduit leur mode et style de vie. L'institution des règles linguistiques propres à eux se présente donc comme une sorte de vengeance face aux *je-les-connaiss* (les lettrés) et à la société tout entière. Ce qui aura pour effet d'assimiler les usagers de l'*hindoubill* aux bandits car " ce sont des groupes de marginaux dont les activités échappent au contrôle des parents et de la police " (Sesep, 1979 : 286).

C'est bien pourquoi l'argot a toujours été, à l'origine, une langue de(s) crise(s) : crise sociale, crise d'identité, crise culturelle... Son but premier n'est vraiment pas de communiquer mais de garder une distance sociale qui aboutira à une distance ethnographique. La cryptotypie n'en est pas le but mais plutôt le moyen de s'affranchir des contraintes de la société urbaine et d'un de ses corollaires qu'est la ségrégation. Dans ces conditions, la cryptotypie demeure, à la limite, secondaire. Naissant de divers handicaps, les auteurs en font des valeurs identitaires. Celles-ci vont servir à construire des espaces propres à eux, fussent-ils symboliques. Mais pour cette jeunesse, ce n'est qu'à partir de ces valeurs qu'elle peut s'affirmer et exister, qu'elle va se reconnaître et qu'elle veut qu'on la reconnaisse.

Pour clore ce paragraphe, nous dirons, en résumé et en excluant le lingala, que l'*hindoubill* est au français du Congo-Kinshasa ce que le suburbain est à l'urbain, ce que le (sociolecte) banlieusard est au français, ce que le français populaire est au français académique, ce que fut le roman au latin.

Fiche d'identité de l'*hindoubill*

Indoubill ou *hindoubill* ? Sesep a avancé quatre hypothèses qui expliqueraient l'origine du mot, avant d'opter pour l'orthographe *indoubill*. Il ne me paraît pas utile de revenir sur ces hypothèses car Sesep en situe l'origine aux alentours des années 1960, ce que je récuse.

J'opte plutôt pour la graphie *hindoubill* pour des raisons que je donne *infra*.

Sesep a défini l'*hindoubill* comme :

guerrières pour devenir ce qu'on appelle actuellement les "enfants soldats", phénomène qui n'est pas si nouveau que cela en Afrique. Déjà, en 1964, lors de la première rébellion qui embrasa le Congo-Kinshasa, les "kasimba" (les petits lions), furent d'abord les jeunes chômeurs ou exclus de l'école. Sitôt "armés", ils se vengèrent d'abord sur les enseignants et les fonctionnaires qu'ils appelaient *mateka*, ceux qui se gavaient de beurre et qui représentaient, à leurs yeux, l'élite, ceux qui avaient doublement réussi : d'abord à l'école et dans la société en trouvant du travail ensuite.

¹⁴ " La quasi-totalité des usagers de l'*indoubill* disposent au moins de la variété véhiculaire du lingala " note Sesep (1979 : 298).

la langue des bills ou des gourbas (noms par lesquels se désignent une certaine catégorie des jeunes de Kinshasa). Une langue extrêmement bigarrée, une sorte d'argot ou de sabir, difficilement compris par les autres et truffé de néologismes, d'emprunts, de déformations tant lexicales que grammaticales. (Sesep, 1975 : 18).

L'étude de Sesep portait sur les aspects sociolinguistique, psycholinguistique et pédagogique du discours métissé manifesté principalement par *l'hindoubill*. L'auteur précise que le discours métissé n'est ni de l'emprunt pur et simple ni de la citation ou du xénisme.

Par la suite, Sesep (1979 : 12) a distingué deux types de discours métissés à savoir, l'un à prédominance morphosyntaxique lingála, l'autre à prédominance française.

Les caractéristiques de *l'hindoubill* décrites par Sesep du point de vue linguistique et sociolinguistique n'ont pas répondu à la question de savoir si *l'hindoubill* est du " lingála francisé " ou la " francisation du lingála ", ce qui supposerait que la frontière a été nettement tracée par les locuteurs bilingues. Cette frontière est-elle strictement linguistique, éventuellement sociolinguistique ou psycholinguistique ? Est-elle ethnographique au sens où l'entend Salikoko (dans Moreau, 1997) ? C'est-à-dire relevant d'une opposition vernaculaire et véhiculaire ? Sous-entend-elle une opposition colonisés-colonisateurs ? Est-elle générationnelle ? Reste-t-elle sociale ? Voilà un ensemble de questions auxquelles j'aurais aimé répondre n'eussent été les limites éditoriales de ce texte mais plus encore faute de données sur le sujet.

En réalité, malgré la prédominance du lingála et/ou du français, d'autres langues entrent aussi dans *l'hindoubill* : l'anglais, le portugais, le kikongo (ou une de ses variétés) et certaines langues locales non identifiées. Pourquoi l'anglais ? Sans doute à cause des films américains, passe-temps favori des jeunes. Le portugais à cause de l'Angola, colonie portugaise frontalière du Congo-Kinshasa, dont les ressortissants sont nombreux à Kinshasa en tant que réfugiés. Le kikongo parce que Kinshasa est en plein milieu kongo.

Sesep croyait que *l'hindoubill* était né vers la fin des années 1960. Mais deux sources en situent la naissance vers les années 50. La pochette d'un CD audio¹⁵ indique que

Indubil, a mix of French, English, Spanish and Lingala, a slang used by the youngsters that went to see Indian movies (Hindu) and western movies with Buffalo Bill, according to people who understand that slang, a translation would not be worth the effort.

Ce que confirme du reste Manda (1996) en le reliant au phénomène du " bilisme " (cf. *infra*).

De même, pour Ossette (1992 : 475)

¹⁵ Cf. Collection A. Jérónimidis, Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music, 1996 : 22.

le terme *hindoubill* apparaît après la deuxième guerre mondiale, précisément dans les années cinquante et son développement est lié à la conjoncture socio-économique du Congo, au développement culturel du pays et à la vigueur créative de la jeunesse.

Ossette ne cite aucune source quant à la date et semble indiquer que l' *hindoubill* est aussi né à Brazzaville. Je ne m'attarderai pas sur ce point qui me semble être mineur et surtout pas du tout argumenté par Ossette.

Toutefois, à l'examen de certaines lexies dont Ossette illustre son texte, on se rend compte qu'une bonne part sont propres à Brazzaville et ne sont donc pas usitées à Kinshasa.

Structurellement, le mot *hindoubill* est une formation hybride, due à la double influence des films indiens (ou plutôt hindous à mon sens) et américains. D'un côté, l'aspect mystique que confère " l'Inde mystérieuse " (le " Bill supérieur passait pour un être invincible, mythique " et recourait aux pratiques occultes¹⁶ note Manda) ; de l'autre le modèle de courage, de bravoure (et aussi de justicier) qui caractérise le cow-boy du western. Il n'est donc pas exact, à mon sens (comme le suggèrent Manda, Ossette et Sesepe), que les Indiens d'Amérique, certes présents dans les westerns mais souvent en tant que perdants, aient été pris comme modèles pour entrer dans l'imaginaire valorisant que se construisent les Bills.

Sociolinguistiquement parlant, l' *hindoubill* est un type particulier de pidgin, car, comme je l'ai dit *supra*, il est né dans un pays où le problème de langue véhiculaire ne se pose pas, même en contexte urbain¹⁷.

Sociogénèse de l' *hindoubill*

Comment l' *hindoubill* est-il né ?

Le cadre socio-historique de l' *hindoubill* ayant été largement abordé par Sesepe (1979 : 273-298) il n'est pas nécessaire que j'y revienne ici, sauf sur un seul point, déjà évoqué : contrairement à ce qu'avance Sesepe, et comme le mentionne Manda (cf. *infra*), la naissance de l' *hindoubill* se situerait vers le début des années 1950¹⁸.

Outre les facteurs que Sesepe a soulignés, l'angle de l'opposition vernaculaire vs véhiculaire et le syndrome de mal-aimés dont les jeunes de l'époque ont probablement souffert me semblent être aussi à l'origine de l' *hindoubill*.

¹⁶ Je me souviens, jeune encore, de ce qu'on avait appelé " mouvement hindou " (en tout cas dans la Province Orientale), dont les partisans, adeptes des pratiques magiques, avaient, semble-t-il, la force de dénicher les sorciers du village, de les dénoncer et de les inviter à cesser l'exercice de la sorcellerie. Pour ne pas être compris par les non initiés, ils avaient créé une langue propre à eux, dénommée *kidapasi*, laquelle phagocytait le kiswahili. Il va falloir que je creuse la question et situer l'année de ses débuts par rapport à l'objet de notre propos.

¹⁷ À part la ville de Kisangani qui est bilingue (lingála-kiswahili), toutes les villes du Congo sont monolingues, si on exclut le français.

¹⁸ Manda (1996) cite d'anciens Bills des années 50, devenus musiciens, dont Munyanya " Roitelet " du groupe *Rock-a-Mambo* (1953-1958) et " Dewayon " qui, dans une de ses chansons (produite en 1954) truffe son texte de lexies *hindoubill* telles que *twabiska*, *indien* (cf. annexe).

Pour comprendre l'évolution d'une langue, une des portes d'entrée est d'explorer les parlers de jeunes (Caubet, 2004). Ces parlers constituent à chaque époque une frange sociolinguistique à part. Pour l'*hindoubill*, il faudrait donc s'intéresser à l'histoire, à la stratification sociale, à la dynamique urbaine, bref à la photographie totale de Kinshasa, décennie par décennie sinon année par année.

Du point de vue purement sociologique, la seule étude qui m'a offert cette possibilité est due à Manda (1996), étude consacrée à la naissance et à l'histoire de la musique congolaise moderne depuis l'époque coloniale jusqu'aux années 90. Et qui dit musique congolaise, dit sociologie urbaine des villes de Kinshasa et de Brazzaville¹⁹.

Dans un bref chapitre consacré à la jeunesse de Kinshasa des années 50-60 Manda (1996 : 119-141) décrit ce qu'il appelle le phénomène " Bill " auquel il attribue la naissance de l'*hindoubill*, " la langue des mouvements juvéniles de la cité urbaine de Kinshasa " des années 50 (Manda, 1996 : 132).

Dans les années 50, écrit Manda (1996 : 119), la jeunesse de Kinshasa s'est créée une image dichotomique : avec d'une part, une frange juvénile certainement acculturée, mais ayant perdu une partie de ses valeurs morales essentielles, et d'autre part, une élite en puissance, scolarisée sous l'éclairage d'une morale positive, aspirant à une meilleure insertion sociale.

La première frange est exclue des meilleures écoles car la sélection est très forte, due au fait que les bonnes écoles sont peu nombreuses et l'immigration très forte. Cette jeunesse est aussi exclue du marché de l'emploi (parce que peu scolarisée) et donc de la considération sociale²⁰. Elle va donc se rebeller et exprimer son ras-le-bol envers une société qui ne lui laisse guère de " bonne " place. Ce qui aboutit naturellement à la création de ses propres valeurs, de ses règles, bref d'un univers propre à elle.

Ainsi naît le billisme qui

est avant tout un phénomène de société né de la conjonction de plusieurs facteurs sociaux : l'urbanité et la citadinité, avec ses corollaires (promiscuité, chômage, banditisme...), la montée de l'élitisme grâce au développement du système éducatif, l'avènement du matérialisme extrême, l'émigration, l'essor du cinéma américain (western) (Manda, 1996 : 119-120),

Balandier (1985 : 40-42) cite cinq séries de motifs de l'exode rural (au Congo Brazzaville) parmi lesquels

¹⁹ Ce sont les Congolais de Brazzaville qui, avec comme chef de file le célèbre Paul Kamba, ont appris aux Congolais " d'en face " à jouer de la guitare. A l'époque, les deux capitales les plus proches du monde étaient encore sociologiquement plus proches que maintenant. La circulation des personnes y était plus facile et la convivialité plus grande qu'aujourd'hui. Ce n'est donc pas étonnant que l'*hindoubill* ait été probablement "exporté" à Brazzaville, ce qu'on oublie de signaler Ossette (*cf. infra*).

²⁰ Pendant longtemps, les petits métiers, comme cireurs de chaussures et tous ceux qui commencent par "boy" (*boy-maçon, boy-mécanicien*, etc.), n'étaient pas considérés comme des métiers valorisants, au Congo-Kinshasa, comparables à ceux de "clerc" ou de "commis" de l'époque coloniale.

“ les motifs d'ordre économique occupent la première place ” ; la troisième série “ relève de ce qu'on pourrait nommer le désir d'élévation sociale. Des jeunes gens viennent à Brazzaville avec la volonté d'y poursuivre des études, d'y acquérir une qualification professionnelle ou d'y utiliser à plein une qualification acquise dans les écoles ou centres de formation existant en brousse ”.

Décrivant pour sa part les conditions sociologiques qui ont donné naissance à l' *hindoubill*, Ossette (1992 : 476-477) cite cinq facteurs qui semblent être à la base de l'apparition de l' *hindoubill* au Congo Brazzaville :

- les conséquences de la guerre mondiale ;
- le développement des villes et l'urbanisation ;
- l'aspiration à la liberté individuelle après la conférence de Brazzaville (en 1944) ;
- l'acculturation ;
- la conjoncture économique.

Seulement, tout au début de son article Ossette (1992 : 475) indique qu'

à l'origine, l' *hindoubill* était pratiqué à des fins cryptiques par des groupes des bas-fonds de la société, et il semble même que son apparition soit le fait de ces milieux du reste peu homogènes.

Pour ma part, je maintiens que l' *hindoubill* est né dans les quartiers populaires de Kinshasa. En se créant un espace sociologique, avec ses codes, ses slogans *vivre vite et mourir, ce qui est au peuple est donc à moi*, ses références, ses héros de western des années 50 (Bill Lancaster, Bicos Bill, Bing Bill, Buffalo Bill, modèles de force, de courage et de panache), l' *hindoubill*, s'est constitué comme une forme d'expression langagière propre. Je situe principalement cet espace dans une dimension socio-ethnographique et identitaire, en empruntant la définition à Salikoko (dans Moreau, 1997).

L'usage et la compréhension que je fais ici de ces deux termes, *véhicularité* et *vernacularité*, que j'oppose par ailleurs au niveau sociolinguistique, doivent d'être précisés. L'on sait ce qu'est une langue véhiculaire qu'on oppose à une langue vernaculaire. Mais au fond, toute langue est d'abord *véhiculaire* au sens où elle sert de “ transport ” de contenu d'un locuteur à un autre. En fait, seule la non *intercompréhension* entre différents locuteurs rend *vernaculaire* (au sens premier du mot) l'une ou l'autre langue.

Mais pour moi (en accord avec Salikoko) le vernaculaire couvre ici un espace d'intimité et de complicité auquel s'ajoute l'aspect cryptique, donc volontaire, en vue de préserver un espace propre, construit par soi-même.

Je l'ai déjà expliqué comme suit :

“ une langue qualifiée de véhiculaire peut aussi, sur un même espace, devenir vernaculaire, si une autre langue remplissant des fonctions sociolinguistiques beaucoup plus élevées s'impose à elle. Ainsi le lingála, langue largement véhiculaire en RDC, peut devenir relativement vernaculaire vis-à-vis du français, langue officielle. Dans ce cas, le vernaculaire s'approche de l'identitaire (Salikoko, dans Moreau, 1997 : 162). Le

vernaculaire abolit la distance alors que le véhiculaire introduit l'officialité. Du coup le vernaculaire n'est plus une barrière linguistique mais rompt une barrière sociale ou hiérarchique tout en introduisant une complicité, une intimité que le véhiculaire n'a pas (Edema, 1998 : 129).

L'*hindoubill* a ainsi conféré une proximité et une intimité ethnographiques entre ses locuteurs, beaucoup plus grandes que ne le revêt le véhiculaire lingála. On peut en déduire que, signe de reconnaissance pour ses usagers, au même titre qu'un style vestimentaire ou musical, l'*hindoubill* a créé un espace ethnographique plus intime que le lingála.

Deux hindoubills ?

Selon Manda (1996 : 128-129), le mouvement " Bill " a engendré deux sortes de Bills : le *Bill agressif* et le *Bill évolué*. Le premier

emprunte les éléments classiques du banditisme : braquage des boutiques, usage de la drogue dure, séquestration des filles, attaques à main armée [...] bagarres de prestige sur la place publique, insurrection contre la discipline familiale et donc l'autorité parentale, farniente...

En opposition au premier, les Bills évolués sont des scolarisés parlant français. Il s'agit en réalité des intellectuels ou des jeunes modérés des quartiers moins exubérants [...] qui empruntent parfois (curieux !) des attributs d'une " agence sociale " en s'assignant implicitement les missions d'intégration des jeunes citadins dans la nouvelle condition urbaine avec ses corollaires : détribalisation, incitation à la scolarisation.

Sesep (1979 : 265), lui, distingue, linguistiquement trois formes d'*hindoubill* :

1. la forme historique ou la langue des anciens Bills, telle qu'elle était pratiquée dans les années 1960 au moment de la formation et des premiers développements de la langue ;
2. la forme reconstruite : le modèle stéréotypé des scripteurs (auteurs de bandes dessinées et d'autres textes écrits surtout à l'intention des jeunes chansonniers ; comédiens...) qui pourrait être considéré comme une sorte de basilecte [...] ;
3. L'*hindoubill* tel qu'il est effectivement parlé à l'heure actuelle.

Du point de vue du discours, avec des Bills en chair et en os, notamment *De Mokolo*, *De Gonzila* et surtout *Angwalima*, connus des habitants de Kinshasa, et au-delà²¹, des années 50-60²², l'*hindoubill* de l'origine ou historique (années 50-60, selon moi), peut être qualifié d'*hindoubill populaire*, celui des chansons populaires²³

²¹ Au point que, à Isiro par exemple, à deux mille kilomètres de Kinshasa, par antonomase, *Angwalima* était synonyme de voleur, aussi habile qu'Arsène Lupin, mais moins altruiste que ce dernier.

²² C'est l'époque d'une délinquance urbaine violente, avec drogue, rapt et viol collectif de jeunes filles, guerre des gangs et défense des quartiers (dont certains sont dénommés "Far West", c'est dire) jusqu'aux dénominations explicites comme celle-ci : *AJEVEDO Association des jeunes voleurs de Dodoma* (cf. Manda, 1996 : 140).

²³ Voici, à titre d'exemple, le refrain de l'une de ces chansons (cf. Manda, 1996 : 126) : *Dieu est [= règne] au ciel et nous les Yankees [régions] sur terre*. Une autre piste serait l'examen

plus ou moins grivoises. On n'a peu d'attestations écrites de cette époque, sauf à analyser les chansons pressées entre 1950 et 1960.

En effet, quatre lexies propres à l'*hindoubill* sont contenues dans diverses chansons :

- (chérie) *Bondowé*, une célèbre (et réelle ?) prostituée de la ville de Matadi, est chantée par D'Oliveira en 1952²⁴ et reprise deux fois par Mayaula Mayoni du groupe *OK-Jazz* ;

- *indien* et *twabiska* dans une chanson de " Dewayon " (*Bikunda*²⁵) de 1954 ;
- *article 15* est un titre d'une chanson de Flammy entre 1948 et 1960²⁶.

De façon générale, on peut dire que cet *hindoubill*-là est resté dans Kinshasa et dans ses environs immédiats. En tant que discours, sauf quelques lexies contenues dans les chansons, il a peu circulé.

Par contre, celui qu'on peut dénommer l'*hindoubill intellectualisé*, la forme reconstruite dont parle Sesep, celui de la fiction avec des personnages fictifs de bandes dessinées, tels que *Molok*, *Cassius*, *Kasaduma*, *Appolosa*, *Coco*, *Didi*, etc., est celui que la génération des jeunes des années 60-70 apprendra au-delà même de la ville de Kinshasa. Ce dernier bénéficiait de plus d'un support écrit et était diffusé à travers tout le pays (au moins huit revues recensées par Sesep, 1975 : 17-22).

Il faudrait enfin rappeler le rôle joué par un missionnaire connu sous le nom de Père " Buffalo " ou Père " Jeff " qui

mena entre 1957 et 1964 une activité " rédemptrice " parmi les jeunes délinquants de la capitale [Kinshasa]. Il apprit leur lingala argotique, les aida à éditer un journal des jeunes. (Gondola, 1996 : 167).

C'est sans doute cette deuxième forme qui s'est diffusée le plus largement dans le lingala et le français de Kinshasa d'abord et dans le pays tout entier ensuite par les bandes dessinées, en français oral et maintenant dans la littérature congolaise actuelle.

Quelles traces dans l'*Ifa* ?

Une langue créée dans la vernacularité pour échapper à la véhicularité officielle finit toujours par revenir dans cette véhicularité.

Bien qu'à l'origine d'abord la création des Bills, les lexies de l'*hindoubill* ont toujours été à la disposition des locuteurs d'autres langues. D'où leur diffusion aussi bien dans le français que dans le lingala de Kinshasa. Perego (1968 : 619) a donc bien raison de dire que les langues ne meurent pas : elles laissent des traces. C'est

lexicologique des chansons des militaires dans lesquelles les mots tels que *nzele*, *bundu*, *masta*...sont contenus dans l'une d'elles. Il faut rappeler aussi qu'à l'époque coloniale les enfants jugés turbulents par les parents ou les personnes jugées " rebelles " par l'autorité (traditionnelle ou coloniale) étaient incorporés d'office dans l'armée.

²⁴ Cf. Collection A. Jérónimidis, Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music, page 18.

²⁵ Cf. Manda (1996 : 130).

²⁶ Dans la pochette *Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music*, les années de sortie des chansons sont marquées mais celle de cette chanson-ci n'est pas notée.

peut-être parce qu'on ne parle plus (de l') *hindoubill* au Congo qu'on croit cet argot mort et moins actuel. En effet, en tant qu'argot, l'*hindoubill* était sociologiquement trop marqué. Ses usagers étaient considérés comme des marginaux, et ils l'étaient du reste, du moins tout au début.

Aussi, malgré les supports dont il a bénéficié, surtout après l'indépendance (plusieurs revues dont la plus populaire, dénommée *Jeunes pour Jeunes*), sa vie fut-elle officiellement écourtée par les autorités politiques en 1974. C'est à l'époque de la dénonciation de ce que le pouvoir appellera les " dix fléaux ". Les caïds sont incorporés de force dans la JMPR (Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution), milice de l'ancien et unique parti politique du pays. Les anciens *bills* deviennent des représentants du pouvoir et l'*hindoubill*, qui était déjà une langue du dehors, donc rarement sinon clandestinement parlée à la maison, se voit encore plus stigmatisé et son usage se meurt.

L'*IFA* (*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*) sort en 1983 quand l'*hindoubill* est donc officiellement déjà " mort " en tant que sociolecte, même si la récolte a commencé vers la fin des années 1960.

Mais en examinant les particularismes lexicaux de l'*IFA* (2004), je constate qu'il y en a au moins 75 qui sont issus de l'*hindoubill* bien qu'ils n'y soient pas mentionnés comme tels. Six cas de figure se présentent après un bref examen :

1° Les lexies telles que *bill*, *croco*, *GD*, *momie*, *mongando*, *ngando*, *ngembo*, *prix mangondo*, *vigiler*, *yanké*, sont déjà répertoriées par Sesepe en 1979 comme faisant partie du vocabulaire de l'*hindoubill* ;

2° Certaines lexies, pourtant très fréquentes et notées par Sesepe (1979), ne sont pas marquées comme particularismes du français du Congo-Kinshasa mais comme ceux d'autres pays (Rwanda, Cameroun par exemple). C'est le cas des lexies telles que *meeting*²⁷, *calculer*, *djoe*, *faux type*, *patte (d'éléphant)* ;

3° D'autres lexies, tout aussi fréquentes et issues de l'*hindoubill*, auraient dû figurer dans l'*IFA*. C'est le cas des lexies comme *bouger*, *boule*, *londonienne*, *pha-seur*, *shérif* ;

4° Les lexies *bwanga*, *bwangeze*, *buangaise*, dont seule la première forme apparaît dans l'*IFA*, me font problème car le sens donné n'est pas le même que celui de l'*hindoubill*. S'agit-il d'une évolution de sens ou d'un accident morphologique ?

5° Notée dans l'*IFA* comme particularisme issu du français du Rwanda, la lexie *indurubuliste* n'est pas du kinyarwanda, selon l'information reçue d'un originaire du Rwanda. D'après lui²⁸, c'est l'ancien président rwandais, Kayibanda, qui a employé le mot *induruburi* pour la première fois au début des années 1970, pour stigmatiser le comportement plus ou moins trouble de certains hommes politiques rwandais. *Induruburi* serait-il une déformation du mot *hindoubill* ? Le sens du mot et le voisinage des deux pays m'incitent à répondre par l'affirmative ;

²⁷ Mot attesté dans une chanson produite en 1967, *Bapatrons na bambongo* (les patrons fortunés), du groupe musical, *Thu-Zaina*, formé par des jeunes lycéens de l'Athénée [= Lycée] de Kalina qui deviendra plus tard Athénée de la Gombe.

²⁸ Information fournie par Marcel Kabanda, historien d'origine rwandaise, que je remercie.

6° Le particularisme *yamba*, marqué comme propre à la Côte-d'Ivoire, au Mali et au Sénégal, a le même sens que *dyamba* de l'*hindoubill*. Je me demande si c'est une pure coïncidence ou si c'est un simple emprunt. Le problème est que ces pays ne sont pas frontaliers du Congo-Kinshasa, comme pour le cas ci-dessus. Il se peut toutefois que le vocable ait été introduit par les nombreux Ouest-Africains présents à Kinshasa. De plus, à ma connaissance, il n'est proche d'aucune langue locale du Congo-Kinshasa.

Il serait aussi intéressant d'analyser les procédés morphologiques et lexicosémantiques mis en œuvre dans la formation du lexique de l'*hindoubill*. Bien que tel ne fût pas le propos de départ, je vais en indiquer quelques-uns, juste à titre d'illustration.

Ils sont classiques et empruntent ceux de l'argot : déformation des mots des langues en présence, verlan, métaphore, métonymie, etc.

On a ainsi les mots comme :

- *chim* pour chemise ;
- *muzele*, *mzele* et *nzele* qui ne sont que la déformation de *Mademoiselle* ;
- *safas* qui viendrait plutôt de combat “ face à face ” et non de *safari* comme le pense Sesep ;

- *paini*, prononcé selon le modèle phonétique des langues bantoues, après épithèse, [pa-i-ni] ;

- *reper* qui est le verlan de *père* ;

- *ngando* (qui signifie crocodile en lingála, d'ou *croco*)

- quant à la lexie *nganda* elle a connu une grande extension de sens. En lin/gála, *nganda* désignait une cabane provisoire que les pêcheurs se construisaient quand ils effectuaient une longue campagne de pêche loin du village. En *hindoubill* il indique un lieu de rencontre de jeunes, souvent éloigné de la ville, où ils venaient s'adonner à une industrie destinée à rester secrète mais qui n'en demeurait pas moins coupable (cf. *ébouleman*, *éboulementaire*, *twabiska*, *indien*). De nos jours *nganda* désigne un débit de boisson souvent discret, moins tapageur que les bars²⁹ classiques et où les habitués n'ont pas envie de se faire remarquer.

L'*hindoubill* recourt aussi aux suffixes que Sesep appelle “ parasites ”, tels que *-bal* dans *perbal* ou *merbal* pour respectivement mère et père ou *-bard* qui parasite la lexie d'origine lingála *koko* (grand-parent) pour donner *kokobard* avec le même sens.

Seule une étude complète pourra cependant faire le tour complet des procédés de formation de mots en *hindoubill*.

De Zed à Z ?

Peut-on rapprocher l'*hindoubill* de la langue de la banlieue parisienne par exemple ? Méthodologiquement oui, ne serait-ce que parce que les éléments, so-

²⁹Au sens de l'IFA : débit de boisson ; local public destiné à des concerts de musique dansant e.

ciaux, sociologiques et sociolinguistiques développés tout au long de ce texte sont partagés par toutes les métropoles du monde, certes à des proportions variables.

C'est linguistiquement parlant que les choses sont différentes et hypothétiques, même si on reste dans la même langue, le français. À dire vrai, on entre ici dans la vaste francophonie dont le linguiste de terrain sait qu'en Afrique par exemple les mots et les sens circulent beaucoup s'ils ne découlent pas d'une même logique (cf. *supra*, *dyamba*, *meeting*, etc.).

De par les thèmes développés à travers le dictionnaire présenté par Pierre-Adolphe e.a. (1995), *l'hindoubill* ressemble à la langue de banlieue parisienne : les filles, les "flics", la drogue, l'argent, l'argent, la fête. Tout comme *l'hindoubill* et ainsi que le notent les auteurs de ce dictionnaire, "la banlieue puise à tout va dans le cinéma et dans la publicité". "De même on note des disparités entre les quartiers, les cités, les immeubles et même entre "bandes", autant d'espaces urbains classiques qui sont des différenciateurs de la langue.

En parcourant donc le dictionnaire présenté par Pierre-Adolphe e.a. (1995), une dizaine de mots ont attiré mon attention. Ils sont effectivement ressemblants à ceux de *l'hindoubill*, certains par leur forme, d'autres par leur sens et d'autres encore tant par la forme que par le sens. Du reste, à la question "d'où viennent les mots de la banlieue?", les auteurs répondent en ces termes :

la langue des cités est influencée par la rencontre d'une multitude de cultures : africaine, arabe, gitane, américaine, française... Mais les mots ne sont repris tels quels [...] ils seront éternellement modelés, déformés, réinventés au fil des échanges et de leurs voyages. Intégrés dans un nouveau langage, ils changent parfois de sens et arrivent même à perdre leur définition d'origine (Pierre-Adolphe e.a., 1995 : 4)

Les statistiques présentant les proportions de jeunes dans les communes dans lesquelles les termes ont été récoltés n'ont pas été présentées par les auteurs pour savoir quelle est la part de chaque communauté ethnique dans ce lexique.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir faire la comparaison terme à terme ni se livrer à des explications lexico-sémantiques par champs sémantiques par exemple, les lexies suivantes sont, du point de vue de leur forme et/ou de leur sens, partiellement ou entièrement semblables à celles de *l'hindoubill* : *boula* (poivrot), *caille* (fille), *criminelle / elle assassine* (une très, très belle fille), *damer* (manger), *esquiver* (éviter habilement), *morceau* (nana), *pagaille*, *ne pas calculer qqn* (se méfier de lui), *quépa* verlan de "paquets" (attributs masculins), *Z* (clochard).

Pour ce dernier mot, dont on ne sait pas comment il est prononcé par les jeunes de la banlieue parisienne, car les Zaïrois de l'étranger se désignant par ce vocable prononçaient [Zed], Pierre-Adolphe e.a. (1995 : 116) notent

qu'"à l'origine, un "Z" désigne les squatters d'origine zaïroise, souvent vêtus n'importe comment faute d'argent. Le mot s'est étendu à tous ceux qui sont mal habillés"

Conclusion

L'hindoubill n'est pas né *ex nihilo*. Mais qu'est-ce qui a motivé son émergence, en dehors des raisons socio-urbaines ? Et quel a été son impact dans le français de Kinshasa ? Voilà deux simples questions auxquelles j'ai tenté de répondre.

Pour la première question, sauf à se livrer à des conjectures hasardeuses, il m'est difficile de répondre avec précision et certitude.

Est-ce

a) à cause d'une carence au niveau performanciel en français, c'est-à-dire, en définitive, de l'insécurité linguistique ?

b) un besoin de créer une barrière entre la société et, du coup, de préserver un espace ethnographique propre ? Ce qui se manifesterait à la fois par la " préservation du territoire³⁰ " (ici la rue), le rejet de la langue locale, trop perméable, en même temps qu'une création d'identité ?

Les réponses à ces questions indiqueraient plusieurs distances dont l'origine me paraît être d'abord sociale : distance formelle (linguistique), distance fonctionnelle (sociolinguistique), distance psycholinguistique entre locuteurs aux performances variables en français et distance sociologique.

Ces différentes distances conduisent à la révolte. C'est une révolte contre toutes les normes dont participe la langue, plus encore une langue aussi " policée " du modèle scolaire qu'est le français.

Face aux différents manques dont ils souffrent, les jeunes citadins ne trouvent nulle part un espace dont ils puissent pleinement jouir. L' *hindoubill* va devenir leur porte-étendard, leur carte de (nouvelle) identité, leur conquête et leur unique victoire sur la société³¹.

Pour la deuxième question, sans inventaire exhaustif et analyse approfondie du lexique de l' *hindoubill*, il n'est guère facile d'évaluer la proportion réelle des entrées lexicales qui lui sont dues.

Mais trente après sa mort officielle, l' *hindoubill* reste toujours un laboratoire et un réservoir lexical résiduel dans lequel puisent aujourd'hui encore tant les locuteurs du lingála que ceux du français³², si on en juge par les résultats d'analyse lexicale des romans congolais contemporains et l'évolution du lexique du lingála, même celui parlé par les Congolais à l'étranger (Europe, Afrique du Sud). Il est, de ce fait, difficile d'en indiquer le *terminus ad quem*.

En effet, le réflexe cryptologique guide toujours les changements lexicaux observés chez les Congolais, quand bien même ils s'expriment en milieu allophone du lingála, ce qui aboutit à une grande créativité lexicale, due éventuellement au remplacement des mots dont les sens sont décryptés et tombent dans l'usage des autres communautés linguistiques car, " par définition, le langage des banlieues ne

³⁰ Expression due à C.B. Vigouroux, 1999, " J'ai trop de langues dans ma tête. Enquête sur les parlers et les représentations des migrants africains francophones de la ville du Cap ", dans A. Bouillon (éd.), *Immigration africaine en Afrique du sud. L'émigration francophone des années 90* ", Paris, Karthala, p. 171-197

³¹ Le point de vue du sociologue est, par contre, différent : " le phénomène de marginalisation ou d'exclusion sociale ne peut être une victoire des marginaux sur la société ; c'est plutôt une sanction de l'échec social. " A. Kabamba (communication personnelle).

³² Lors d'un sondage lexical sur les changements sémantiques du français du Congo que j'ai effectué en 1994 à Kinshasa, une des enquêtées m'a répondu qu'elle allait interroger les " voyous de la cité " qui connaissent mieux ces mots qu'elle.

supporte pas l'exportation ni la récupération " (Pierre-Adolphe, 1995 : 7).

Certes, socialement marqué, linguistiquement démarqué (Sesep l'a assez démontré), il serait cependant prétentieux de croire que l'*hindoubill* est le seul sociolecte à avoir coloré le français de Kinshasa et du Congo. D'autres catégories de locuteurs y ont naturellement contribué. Nombreux sont, en effet, les travaux qui se sont penchés sur la description de la variété du français du Congo-Kinshasa suivant les différentes catégories socioprofessionnelles (gendarmes, agents administratifs, domestiques, élèves du primaire et du secondaire...)

Mais par son ancienne historicité, par ses particularités, que ne partagent pas les autres variétés linguistiques *conscience* de parler une langue non comprise par les autres membres de la même communauté linguistique, érection des *règles sémantiques et morphologiques propres*, existence d'un *glossonyme* (Edema, 1998) – par sa grande créativité lexicale – par son lexique truculent (certes plutôt proche des alcôves) : *abattoir, parc d'attraction, tournoi terre à terre, pare-chocs* par ses métaphores ; *pomper, ngembo, salle de méditation, université* – par ses métonymies : *biberon, bula, mbila, milinga*, etc., l'*hindoubill* est, à coup sûr, le sociolecte qui a le plus marqué les locuteurs du français et du lingála au Congo.

L'exploration des chansons populaires, celles des militaires et celles des disques des années 1950-60 et le dépouillement des huit revues qui lui servaient de support restent donc à faire, en vue de produire un lexique trilingue – *hindoubill*-lingála-français – inexistant à ce jour sur ce parler. Ce n'est que par un travail d'une telle envergure qu'on rendrait plus visible la part réelle de l'*hindoubill* dans les langues véhiculaires (lingála, français) du Congo.

Bibliographie

- BULOT T, Bauvois C. & Blanchet P. (Dirs.), (2001), *Sociolinguistique urbaine. Variations linguistiques : images urbaines et sociales*, Rennes, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes, 162 p.
- CALVET L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris, Payot.
- CALVET L.-J. (2002). “ La sociolinguistique et la ville : Hasard ou nécessité ? ”, dans *Marges Linguistiques* 3, p. 46-53.
- CAUBET D., et al (dir.) (2004). *Parlers jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan.
- Collectif, (1984). “Dakar-Abidjan-Lagos-Douala-Kinshasa. Capitales de la couleur”, dans *Autrement* Hors série 9.
- Collection Alexandros Jeronimidis (1996). *Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music*
- DUMONT P. & Maurer B. (1985). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, EDICEF/AUPELF.
- EDEMA A.B. (1997). “ Problèmes du corpus littéraire issu du discours métissé ”, dans Frey C. & Latin D. (éds), *Le corpus lexicographique : méthodes et constitution et de gestion*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, p. 221-230.
- EDEMA A.B. (1998). “ Vernacularisation et pidginisation du véhiculaire ”, dans A. Queffélec (éd.), *Le français en Afrique. Francophonies. Recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Nice, INALF-CNRS, UPRESA 6039, p. 127-138.
- Equipe IFA (2004). (3^e édition), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Vanves, AUF/EDICEF, 443 p.
- FAÏK S., et al, 1988, *La francophonie au Zaïre*, Lubumbashi, Impala, 240 p.
- GONDOLA C.D., *Villes miroirs. Migrations et identités urbaines à Kinshasa et Brazzaville, 1930-1970*, Paris, L'Harmattan.
- LEFEBVRE H. (1986). 3^e éd., *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- MANDA T. (1996). *Terre de la chanson. La musique zaïroise hier et aujourd'hui*, Paris, Duculot / Afrique Éditions, 368 p.
- MANESSY G. (1995). *Créoles, pidgin, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS, Sciences du langage, 277 p.
- MEEUWIS M. (2004). “ Joseph Tanghe et le lingala ”, dans *Æquatoria* 25, p. 399-431.
- MOREAU M.-L. (éd.) (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga
- NGALASSO M.M. (1992). “ La polyfrancophonie africaine ”, dans *Actes du XVIII^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, publiés par Dieter Kremer, Tubingen, Max Niemeyer Verlag, p. 430-443.
- NYEMBWE N.T. (1980). *Le français et les langues nationales au Zaïre. Problématique d'une approche sociolinguistique*, Thèse de doctorat, inédit, Université Catholique de Louvain, 556 p.
- OSSETTE E.A., s.a., “ Caractères sociologiques de l'argot lingala ”, dans *Des langues et des villes*, s.l., *Actes du Colloque International organisé à Dakar, du 15 au 17 décembre 1990*, p. 475-481.

- PEREGO P. (1968). “Les sabirs ”, dans Martinet A., (dir.), *Le langage*, Paris, Gallimard/NRF, Encyclopédie de la Pléiade, p. 608-619.
- PIERRE-ADOLPHE P., Mamoud M. & Tzanos G.O. (1995). *Le Dico de la banlieue. 1000 définitions pour tchatcher mortel*, Paris, La Sirène. 119 p.
- SESEP N. (1975). “ Pour une approche d’une variable du plurilinguisme : la conjonction du français et du lingala dans le discours spontané ”, dans *Bulletin du Centre d’études des plurilinguismes 2*, p. 15-33.
- SESEP N. (1978). *Le métissage français-lingala au Zaïre. Essai d’analyse différentielle et sociolinguistique de la communication bilingue*, Thèse de doctorat de 3è cycle, inédit, Université de Nice.
- SESEP N. (1979). *Recherche sur le métissage linguistique. Cas du français, du lingála et de l’indoubill au Zaïre*, Thèse de doctorat, inédit, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, 2 vols.
- SESEP N. (1982). “ Le français zairois : système et variation ”, dans *Linguistique et Sciences humaines 26*, p. 36-55.

Annexe : lexique de l'*hindoubill*
(mots utilisés dans le corps du texte)

s. = *substantif*, *loc. nom.* = *locution nominale*, *loc. ver.* = *locution verbale*, *v.t.*
 = *verbe transitif*, *v.i.* = *verbe intransitif*

abattoir *s.* maison, lieu ou chambre pour les ébats amoureux.

article quinze (15) *loc. nom. dé-*
 brouillardise, système D, règle du
 “ chacun pour soit, Dieu pour
 tous ”.

biberon *s.* bébé.

bill *s.* jeune adolescent de la ville, le plus souvent désœuvré, à l'allure fière et excentrique, aimant se promener en bandes.

bindowé *s.* prostituée.

bouger *v.i.* aller, partir.

bula, boula, eboula *s.* prostituée ; du nom d'une ville de Zimbabwe, Bulawayo.

bündu *s.* vagin.

bwanga, bwangaze, buangaise *s.* prostituée.

caille *s.* accouplement, acte sexuel.

calculer *v.i. v.t.* 1. réfléchir intensément, “ gamberger ” ; 2. considérer les points faibles d'une situation afin d'en tirer profit 3. tenter de piéger qqn 4. attendre qqn au tournant, l'avoir au tournant.

chim *s.* chemise.

croco *s.* contrôleur de bus, synonyme de “ ngando ”.

djoe (joe), djoe pop, popman *s.* bill plus ou moins dandy et “ dont la tendance à la délinquance ne dépasse pas le seuil du tolérable ” écrit Sesepe (1979: 293) ; ami de confiance.

dyamba *s.* chanvre.

ébouleman *s.* rapt et séquestration suivis de viol de jeunes filles.

éboulementaire *s.* bill qui se charge d'enlever et de séquestrer les filles.

élue *s.* jeune fille enlevée et séquestrée par un éboulementaire.

faux type *s.* personne qui n'est pas

digne de confiance, qui n'honore pas ses promesses, qqn de moins sérieux.

foler *v.t.* aimer.

gédé, G.D. *s.* gendarme.

gourba *s.* synonyme de “ bill ”.

hindoubill *s.* langage, vocabulaire propre aux “ bills ”.

indien *s.* chanvre.

indif *s.* indifférence, mépris, le fait de narguer qqn.

je-le-connaiss *s.* intellectuel fanfaron, pédant, plein de lui-même, suffisant, qui prend des airs et veut en faire accroire ; vantard, prétentieux, bavard : péjorativement, tout scolarisé.

kodayer *v.i.* mourir.

kodier *v.i.* s'en aller, partir.

kokobard *s.* grand parent.

kompoper, kolarer, kopusa, komener, kobola, kobeta (meeting, causerie) *loc. ver.* 1. mentir, raconter des histoires fumeuses ; parler d'abondance.

london, londonienne *s.* prostituée (celle qui recherche spécialement les Européens).

masta, mista *s.* camarade, pote, ami.

mbila *s.* policier.

meeting *s.* 1. mensonge ; discours politique démagogique 2. “ baratin ” devant une femme.

milinga *s.* tabac.

momi(e) *s.* “ nana ”, jeune fille ; petite amie ; épouse.

mongando *s.* prostituée.

morceau un beau brin de femme.

muzele, mzele *s.* nana.

nganda *s.* lieu de rencontre des jeunes souvent éloigné de la ville.

ngando *s.* contrôleur dans les véhicules de transport en commun.

ngembo *s.* jeune badaud qui rôde autour des bars pour écouter ses orchestres ou chanteurs préférés.
nzele *s.* jeune fille, jeune femme, nana.
paini, pan *s.* pain.
paquet *s.* 1. argent, monnaie, magot.
 2. poitrine bombée, biceps
parc d'attraction *s.* sein.
pare-chocs *s.* moustaches.
pattes d'éléphant *s.* pantalon largement évasé du bas.
perbal, perkat, perbo, perkwit *s.* père.
phaseur *s.* enfant de la rue, délinquant qui passe la nuit à la belle étoile.
prix mangondo *loc. nom.* prix très bas. Il s'agit très souvent des produits de larcin, c'est pourquoi les prix en sont théoriquement inférieurs aux pris du marché.

Reper *s.* père.
safas *s.* duel, bataille rangée, bagarre.
salle de méditation *loc. nom.* prison.
shérif *s.* 1. vieux, caïd, chef de bandes ; 2. père.
squiveur, esquiveur *s.* 1. farceur, un homme peu crédible, peu correct ; qui ne respecte pas ses engagements, sa parole, ses promesses.
Tournoi terre à terre *s.* viol collectif.
twabiska *s.* cannabis.
université *s.* prison.
vigiler *v.t.* regarder ; épier
yankee, yanké *s.* jeune adolescent de la ville, éveillé, fier, excentrique ; synonyme de bill.
Zed *s.* Zaïrois.